

DEBAT NATIONAL SUR L'ECOLE

8-Comment motiver et faire travailler efficacement les élèves ?

La plupart des élèves en difficulté ne savent pas travailler.

Manque de motivation ; manque de concentration et de méthode.

Ils travaillent trop (trop de matières).

Ils ne travaillent pas assez (ils sont obligés de faire des choix).

Classe à effectif réduit (20 maximum).

Proposer aux élèves une société avec des valeurs autres que celles de la consommation. Evitons de donner des mauvais exemples : le spectacle de l'Assemblée Nationale est-il un exemple pour nos élèves ?

Réforme écoles et collèges par la prise en compte de l'élève en tant qu'être humain

Rythmes scolaires emploi du temps

Equilibre entre culture et développement personnel

Donner des moyens financiers.

Développer des petites structures –un enseignant par niveau (primaire).

Petites structures(enseignement général technologique et professionnel).

Le redoublement doit être accepté et justifié pour être efficace.

Réadapter et alléger les programmes ; autonomie pédagogique des professeurs (à développer) !...

PPPCCP : bonne méthode d'apprentissage à condition que les moyens financiers correspondent aux ambitions.

Eviter la surcharge de devoirs à la maison ; privilégier l'apprentissage des devoirs à l'école.

13 – Comment prendre en charge les élèves en grande difficulté ?

Comment repérer la grande difficulté scolaire ?

- a) En cherchant à savoir si l'élève est en difficulté dans toutes les matières.
- b) En reconnaissant les signes induisant souvent la difficulté : l'élève rêveur, l'hyperactif, l'élève qui refuse son orientation, l'élève qui s'ennuie, l'élève que rien n'intéresse, qui n'est motivé par rien, l'élève absent.

Comment prévenir la grande difficulté ?

En amont, en donnant aux parents les moyens d'éduquer leurs enfants : formation professionnelle, donc travail ; formation éducative (pour entre autres, sensibiliser les parents à communiquer avec leurs enfants).

Mettre en place des postes de tutorat : le tuteur reçoit l'élève en entretien, est à l'écoute, peut proposer des solutions aux jeunes ou à l'enseignant.

Aimer le jeune, joindre l'affectif à la compétence pédagogique.

Faut-il un enseignement spécialisé pour les élèves en grande difficulté ?

- a) Oui, dans l'intérêt de tous les élèves.

L'enseignant peut alors choisir rythme et méthode appropriés à tous les élèves sans léser ceux qui peuvent avancer plus vite. Faire en pédagogie ce qu'on fait en mercatique : cibler le marché pour un

produit donné, faire en sorte qu'il y ait adéquation entre la méthode pédagogique et le profil des jeunes qui la reçoivent.

- b) Oui par une réduction du nombre des matières, se limiter aux matières de base (français, calcul...).
- c) Oui, en systématisant les techniques de relaxation et respiration.

Faut-il mettre en place un rythme d'apprentissage adapté aux élèves en grande difficulté ?

- a) Oui, à condition qu'il y ait aussi des structures adaptés pour prendre en compte les divers degrés de difficulté.
- b) Oui, avec des remédiations (en lecture par exemple), en multipliant les réactivations, en diversifiant les approches, en proposant des activités d'apprentissage en situation concrète.

Faut-il reconnaître à l'équipe éducative une plus grande autonomie ?

Oui, il est nécessaire de réduire les programmes.

14 – Comment scolariser les élèves handicapés ou atteint de maladie grave ?

La question de l'intégration ou de l'exclusion des enfants handicapés dans les établissements scolaires ne devrait pas se poser. Tout enfant, quel qu'il soit, a droit à une éducation. Pourquoi un handicapé physique a-t-il tant de mal à trouver un établissement scolaire qui accepte de l'accueillir ? Nous connaissons un certain nombre de cas d'enfants condamnés au fauteuil roulant, sans aucun problème intellectuel, qui ont du mal à trouver une école. Le système éducatif n'a-t-il pas « l'obligation constitutionnelle d'assurer l'instruction et l'éducation de tous les jeunes ?

Pour les handicapés mentaux, le problème se pose de manière différente. Il est évident que certains ne peuvent être accueillis dans des établissements scolaires classiques mais dans des établissements spécialisés. Dans d'autres cas, ne doit-on pas envisager d'accueillir quelques unes de ces personnes dans des classes dites « normales » si leur handicap le leur permet et si cela est constructif pour elles ?

La différence ne doit pas être synonyme d'exclusion, même si chaque cas est particulier ? N'oublions pas que la différence apporte à chacun ; elle offre une ouverture sur la réalité de la vie et sur les autres. Tout être humain, handicapé ou non, a le droit de se construire tout au long de sa vie. Le système scolaire est « un système de valeurs fondés sur l'égalité, la tolérance et l'acceptation des différences ».

Notre établissement, qui est un établissement privé sous contrat, reçoit régulièrement des enfants souffrants de lourds handicaps physiques. Ces enfants n'ont pu être accueillis que grâce à un bénévolat important de la part des élèves et de l'équipe éducative. Sans regretter l'investissement humain que cela a demandé, une aide matérielle aurait été la bienvenue (auxiliaire de vie, rampes d'accès...etc). Les enfants handicapés doivent être mieux pris en charge par l'Education Nationale et devraient être protégés par des textes de loi clairs et largement diffusés. Par exemple ce n'est qu'à l'occasion de ce débat que nous apprenons l'existence d'un plan « hansdiscol » !

En ce qui concerne l'entrée de ces jeunes dans la vie active, il est évident qu'il faut leur proposer des formations adaptées à leurs capacités physiques et intellectuelles et cohérentes par rapport au bassin de l'emploi. Cependant, cela est vrai pour l'ensemble des élèves, handicapés ou non. Quant à leur accueil dans le monde du travail, nous renvoyons votre question aux employeurs !!! Certains ne préfèrent-ils pas payer des pénalités plutôt que d'employer une personne handicapée ???

15 – Comment lutter efficacement contre la violence et les incivilités ?

Comment l'école doit-elle faire face à la difficulté de certains parents à éduquer leurs enfants ?

- Créer des espaces de dialogue et aménagement d'un espace horaire afin de rencontrer les parents librement (ex : ½ h / semaine assurée par un professeur et pris sur son emploi du temps).
- Organiser des cours de soutien dès le primaire et ce jusqu'à 16 ans en veillant à leur donner des méthodes efficaces de travail.
- Inviter des parents à des réunions avec un thème choisi à débattre.(spécialistes à l'appui, pendant les cours d'ECJS) ex : le sommeil des ados, la tabac...etc
- 1 psychologue + 1 médiateur formé (professeur principal ou aide éducateur) pour aider les élèves en difficulté.
- Dès le primaire, cours de civisme et également réunion d'élèves qui débattraient des problèmes de classe et régleraient les difficultés eux-mêmes.

Faut-il renforcer l'autorité des enseignants et l'encadrement des élèves ?

- C'est évident ! Notamment, en leur laissant le pouvoir de décision de redoublement ou de réorientation d'un élève. Car c'est bien l'enseignant qui est le plus à même de juger les résultats d'un élève et non ses parents.
- La mise en place d'éducateurs qui assisteraient le professeur dans certaines plages horaires.
- Petite structure. Fini les « gros bahuts » ou ni profs, ni élève ne se connaissent.
- Petits effectifs par classe car la violence monte graduellement même dans nos lycées de province. C'est une des mesures essentielles à mettre en œuvre.
- Avoir une personne-relai (ou médiateur) entre le professeur et l'élève qui éventuellement est exclu d'un cours.
- L'enseignant devrait avoir le droit de décider de la sanction la mieux appropriée à appliquer à l'élève qui perturbe une classe, pouvant même aller jusqu'à l'exclure des cours.

Quelles sont les sanctions ?

- Celles qui sont adaptées à l'élève et aux fautes commises.
- Insister sur la responsabilité de chacun face à la faute.
- Eventuellement, mettre les parents face à leurs responsabilité de parents.
- Autoriser l'établissement en cas de faute lourde ou récidive de l'élève de notifier la suspension totale ou partielle des allocations familiales (il apparaît malheureusement que ce soit le seul point sensible susceptible d'être atteint dans notre société ou l'argent est le moteur et l'idéal familial).
- L'allocation de rentrée scolaire, si généreusement distribuée, est-elle réellement utilisée à des fins scolaires ? Il semblerait plus approprié de proposer des chèques – fournitures dans des magasins spécialisés ou grandes surfaces (un peu comme les chèques – lire).
- Le port d'une blouse pour masquer cette course aux apparences ne serait-il pas souhaitable ? Car l'élève qui n'est pas habillé en vêtements de marque est souvent la cible des moqueries de ses camarades.